

ABONNEMENT.

Saumur: 30 fr. 12 mois... 16 6 mois... 8

Poste:

En an... 35 fr. 12 mois... 18 6 mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 50 c. Réclames... 30

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continu... L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

11 Janvier 1884.

Chronique générale.

Le conseil des ministres s'est occupé hier matin de la révision. Il est probable que longtemps ce cliché figurera en tête de tous les rendu-compte des conciliabules ministériels.

Nous ne voudrions pas jurer, par exemple, que les ministres eux-mêmes puissent dire sur quels points de cette révision a porté leur discussion.

On a mis ensuite la plume entre les mains de M. Grévy pour lui faire signer les nominations de M. Maignan à l'archevêché de Tours, de M. Ardin à l'évêché de La Rochelle et de M. Gaussail à l'évêché d'Oran.

Le conseil des ministres a décidé qu'il y avait lieu de demander une autorisation de poursuites contre M. Talandier, député de la Seine, en raison des articles publiés dans son journal La République démocratique et sociale.

A la Chambre, ont été élus vice-présidents: MM. Philippoteaux, avec 496 voix; Spuller, avec 493 voix; Sadi-Carnot, avec 483 voix, et Floquet, avec 439 suffrages.

Au Sénat, M. Le Royer a été élu président par 435 voix sur 454 votants. Il y a eu 48 bulletins blancs.

On prête à un membre important de la majorité l'intention de déposer, au projet de révision de la Constitution, un amendement modifiant la durée des pouvoirs du Président de la République. Le chef du

pouvoir exécutif ne serait plus élu que pour quatre ans, avec faculté de réélection.

En conséquence, les pouvoirs de M. Jules Grévy devraient être renouvelés, et il va sans dire que l'engagement de réélection serait pris vis-à-vis du Président actuel.

M. Waldeck-Rousseau a convoqué en son ministère, pour vendredi prochain, les directeurs des journaux parisiens qui se montrent favorables à la politique du gouvernement.

Fonds secrets et indépendance d'opinions.

M. Jules Ferry vient de défendre de faire aucune communication aux journalistes qui viennent demander des renseignements au quai d'Orsay.

Le journal les Tablettes des Deux-Charentes, organe bonapartiste important, annonce à ses lecteurs qu'il se rallie à la cause de la Monarchie dont le comte de Paris est le représentant.

« Nous estimons, dit-il, que mieux vaut contribuer à préparer le retour de la monarchie du comte de Paris que s'obstiner, contre l'évidence et la logique des faits, à poursuivre la chimère, dangereuse en soi, de l'empire du prince Napoléon. »

Les quelques carlistes qui soutiennent que don Carlos, quoique prétendant en Espagne, est le vrai chef de la Maison de France, sont définitivement connus dans le Midi sous le sobriquet de « Blancs d'Espagne. » C'est le nom que le peuple leur donne notamment à Toulouse.

Le comte de Paris est parti hier, dans la matinée, allant en Espagne, avec M^{me} la comtesse de Paris et ses deux filles aînées, la princesse Amélie et la princesse Hélène.

M^{me} la comtesse de Paris va passer trois semaines à Séville auprès de sa mère, M^{me} la duchesse de Montpensier.

Le jeune duc d'Orléans, pendant l'absence de ses parents, s'installera, avec son précepteur, chez son oncle M. le duc d'Aumale, au château de Chantilly.

Par suite de la fermeture de la chapelle expiatoire, le service commémoratif de la mort de Louis XVI sera célébré cette année à l'église de la Madeleine.

On télégraphie de Lyon, 9 janvier, au National, que cent vingt-neuf ouvriers ont été renvoyés des chantiers du Creuzot.

Un immense drapeau rouge, avec cette inscription: Vive la Commune! a été hissé, dans la nuit de mardi à mercredi, au sommet d'un arbre des Buttes-Chaumont.

Une brochure venant de Belgique, intitulée: les Intrigues de M. Jules Ferry, a été consignée à la frontière.

AU TONKIN. — Le Times a reçu les détails suivants:

« Le colonel Bichot a fait deux reconnaissances dans le voisinage de Son-Tay et n'a trouvé aucun ennemi dans un rayon de dix milles.

» Hong-Hoa a été abandonné. » La garnison de Bac-Ninh est entièrement composée de Chinois.

» On a trouvé à Son-Tay une grande quantité de cartouches et de fusils portant le poinçon de l'arsenal de Fou-Tcheou; on a trouvé également des correspondances compromettantes échangées entre Hué, Son-Tay et des fonctionnaires chinois. »

On lit dans la France: « Le gouvernement présume que la reconnaissance qui vient d'être faite aux envi-

rons de Hong-Hoa a dû coïncider avec une reconnaissance faite sur la route de Bac-Ninh et que l'attaque de cette dernière place forte est imminente. »

ECONOMIES FUTURES.

On sait que les 84,000 instituteurs ou institutrices de France coûtent déjà, bon an, mal an, une quarantaine de millions au budget.

M. Paul Bert nous en fait connaître la répartition:

Il y en a d'abord 48,043 (20,658 instituteurs et 27,385 institutrices) qui ont moins de 1,000 fr. de traitement; 22,352 ont de 1,001 à 1,300 fr.; 5,969 de 1,301 à 1,600 fr.; 2,260 de 1,601 à 1,900 fr.; 1,364 de 1,901 à 2,200 fr.; 786 de 2,201 à 2,600 francs; 579 seulement, dont 484 instituteurs et 95 institutrices, touchent plus de 2,600 fr.

Arrêtons-nous un instant sur la première catégorie, de beaucoup la plus nombreuse. Il vaut la peine de la décomposer en ses éléments constituants. C'est ce que fait le petit tableau suivant:

Table with 2 columns: Instituteurs et institutrices, ont un traitement de 1,000 à 901 fr. Values: 7,426; 13,746; 5,326; 19,058; 2,487.

Il est bon d'insister sur ce dernier chiffre. Il est bon de dire bien haut qu'en France, dans l'année 1883, deux mille quatre cent quatre-vingt-sept maîtres de l'enseignement ont touché une rémunération égale ou inférieure à six cents francs. Et sur ce nombre, il y a 809 titulaires, directeurs et directrices d'école.

L'aveu est bon à retenir. On travaille pour l'instruction, mais non pour les instituteurs. Naturellement, ceux-ci se plaignent.

Nos instituteurs ne sont jamais contents. m'a-t-on dit plusieurs fois. Après tout ce qu'on a fait pour eux, ils réclament encore! A quoi je ne manque jamais de répondre: On a fait beaucoup pour l'enseignement, très-peu pour les maîtres; et la preuve en est que soixante pour cent d'entre eux ont un traitement inférieur à 1,000 francs, quatre-vingt-dix pour cent ont moins de 1,300 francs, un et demi pour cent seulement touche plus de 1,900 francs.

20 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{me} MARTHE LACHÈSE.

— Comme la bête qui ronge sa proie, j'ai dévoré une partie de mon butin. Le reste a suivi le chemin où je l'avais lancé. Il m'a été dérobé... J'avais repoussé l'expiation. Elle est accourue d'elle-même me saisir, m'écraser. J'étais devenu un mendiant, et, de plus, j'étais un condamné. Signalé, traqué, j'ai eu bien souvent sans oser demander un morceau de pain, dans la crainte de voir s'ouvrir une prison. A bout d'expédients, j'ai gagné Paris, à pied, espérant me dérober plus facilement au milieu de toutes les turpitudes et de toutes les misères qui s'agitent dans ses bas-fonds. J'y arrivais à peine quand je me suis blessé en tombant d'un péristyle sur lequel je m'étais endormi. J'ai traîné ma souffrance pendant quelques jours, puis, vaincu par le mal, je me suis étendu sur mon lit de paille. J'allais mourir, mourir ainsi quand vous êtes venue, Lucienne. Ah! Dieu seul peut vous récompenser, moi je ne suis pas même digne de vous bénir.

— Ma récompense sera votre salut, Pedro, dit-elle. Toutes les joies, toutes les douleurs, et même tous les crimes ont une double histoire: celle qui se passe dans ce monde et celle qui lui succède dans l'éternité.

Il soupira profondément. — Avant de mourir, je voudrais recevoir un mot de vos parents.

— J'espère que vous aurez cette consolation, répondit-elle sans apprendre au malheureux que M. et M^{me} de Barli se trouvaient plus près de lui qu'il ne le pensait.

Elle voulut même détourner la conversation.

— Vous pouvez donc lire sans trop de fatigue? demanda-t-elle. Ce doit être pour vous une distraction bien précieuse.

Il n'eut pas le temps de lui répondre. Un coup frappé à la porte l'en empêcha.

— Entrez, dirent en même temps Lucienne et Lozars.

La porte s'ouvrit tout doucement. Était-ce un être humain ou bien une apparition qui s'encadrait dans les huisseries vermoulues?

Une femme, si petite que sa taille ne dépassait pas celle d'une adolescente; si mince, si frêle qu'elle ne semblait pas capable de résister même à un souffle de brise: très-vieille, sans toutefois qu'on pût donner un âge à cette pâle figure, entourée de cheveux argentés.

Elle aurait, vraiment, fait rêver de la Rockveihen (1) qui hante les roches badoises. Mais sa main ne portait pas la quenouille légendaire, pas même la baguette enchantée. Elle tenait tout simplement, tout prosaïquement, un jonc terminé par une corne d'isard.

La vue de ce jonc suffisait pour empêcher toute illusion. Il faut être une créature humaine, mortelle, affaiblie, pour demander un tel soutien.

A vrai dire, la toilette de la nouvelle venue ne convenait pas beaucoup non plus à une fille des Génies. Cette toilette se composait d'une robe de soie mouchetée, de couleur effacée, d'un manteau de cachemire ouaté et d'une capote en taffetas beaucoup trop grande pour la mode actuelle. Dans l'intérieur de cette capote, dont le bord était presque circulaire, un bonnet de tulle formait une auréole transparente autour d'un visage très-irrégulier, mais d'une finesse si exquise qu'il aurait certainement perdu à changer le moindre de ses traits.

— Mademoiselle Faony... dit Lozars à demi-voix.

Lucienne s'était levée et avait fait quelques pas en avant. La vieille petite dame approchait aussi en faisant sonner le bout de sa canne sur les carreaux.

Elle tendit à Lucienne une main soigneusement gantée sur laquelle retombait une manchette de dentelle plissée.

(1) Petite femme des rouets.

— Je devine, dit-elle, oui, je suis sûre que j'ai le plaisir de parler à M^{me} Raoul Mauvoisin.

Sa voix était argentine à force d'être claire et douce.

— Vous ne vous trompez pas, madame, répondit Lucienne dont la surprise était au comble. Mais je ne vous cache pas combien je suis confuse, en pensant que vous me voyez ici pour la première fois, tandis que je suis si grandement votre obligée.

Un sourire s'épanouit sur les lèvres de la vieille dame, et, dans les grands yeux de la jeune femme, elle plongea ses petits yeux gris d'acier.

— L'attente aiguillonne le désir, dit-on, reprit-elle. Mais cette parole n'est plus juste quand le désir naît déjà si vif qu'il ne saurait augmenter. Ce qui varie alors, c'est la patience. La mienne était épuisée, je l'avoue. S'il avait fallu lui imposer encore un effort, je crois qu'elle aurait succombé. Je me serais vue dans le cas d'aller vous porter des nouvelles de ce brave homme, qui vous doit beaucoup, madame, mais auquel, reprit-elle en souriant de nouveau, il me semble que je dois moi-même quelque chose dans ce moment-ci.

— Vraiment, madame, vous augmentez encore ma confusion, répondit Lucienne sur le même ton gracieux, et vous rendriez mes regrets inconsolables, s'il ne me restait du moins l'espoir de me dédommager.

Elle avait avancé une chaise.

On le voit, c'est l'enseignement, en temps que personne morale, qui bénéficie des largesses de la République.

M. Paul Bert sent si bien que la légende ne peut durer plus longtemps qu'il propose d'augmenter les appointements du personnel. — Cette augmentation coûterait, au maximum, 41 millions au budget, mais « un calcul, auquel il est impossible de donner une précision absolue, montre que l'augmentation immédiate de dépense serait de quinze à dix-huit millions. »

Toutefois, il faudrait donner un peu plus aux instituteurs des villes :

C'est donc, en définitive, d'une somme de trente millions, en chiffre rond, que notre loi grèverait le budget, car c'est à l'Etat que nous imposons sans hésiter toutes ces dépenses d'utilité générale.

Les communes n'auront à inscrire à leur budget que les indemnités attribuées déjà par leur générosité à leur instituteur.

Il est impossible d'être plus sobrement sincère. L'enseignement, on le voit, tend, de plus en plus, à la gratuité.

Cependant, ces trente millions, il faudra les payer :

Il est bien clair qu'une pareille augmentation ne peut être compensée par des économies. Il serait imprudent de compter pour y faire face sur les excédents de recette. Il faudra donc chercher des ressources nouvelles.

Où ? C'est ce qu'il appartient au gouvernement de déterminer. Car cet ordre d'initiative lui incombe. Diverses propositions de loi sont déposées, du reste ; entre autres celles de MM. de Sonnier et Deniau sur l'entrée des vins étrangers, qui peuvent fournir, et au-delà, les millions demandés.

Ici, M. Paul Bert cesse d'être franc. Cet « où » interrogatif est d'une adorable mauvaise foi. Nous savons bien quelle en est la réponse.

Allons ! l'archevêque de Paris fera bien d'économiser son traitement de cette année.
Charles VINCENT.

L'ENVOYÉ DE DIEU.

Des profondeurs de ces vastes régions du Soudan qui s'étendent au sud des Etats du khédivé, de ces terres conquises et seulement à demi conquises par les successeurs de Mehemet-Ali, est venu fondre sur l'Egypte un des plus redoutables ennemis qu'elle ait jamais eus à combattre.

Nous avons suivi et fait connaître les scènes préliminaires du drame terrible qui se continue à cette heure dans les environs de Khartoum, la capitale populeuse et commerçante du Soudan égyptien.

Issu d'une famille obscure, fils d'un charpentier, destiné au métier de tanneur, ensuite élève à Khartoum, à Berber, à Kenek, sur les bords du Nil, de derviches célèbres dans le monde musulman par leur science des choses religieuses et par l'apparente sainteté de leur vie, affilié lui-même à l'ordre des derviches, plus renommé bientôt que ses maîtres par la sombre ardeur de son enthousiasme religieux et par les éclatantes austérités où se consume sa jeunesse, Mohamed-Ahmed, le Mahdi, — le prétendu en-

La vieille dame s'assit, ce qui parut la diminuer encore. Lucienne reprit la place qu'elle occupait.

Rien ne pouvait être plus piquant que ce groupe, ainsi rassemblé dans cette pauvre mansarde.

Entre ces deux femmes, le contraste était complet jusqu'à en devenir étrange : et, cependant, il ne laissait pas que d'être agréable, tant il est vrai que la distinction sait harmoniser toutes choses.

— Comment allez-vous, Manon ? demanda M^{lle} Fanny.

— Je vais parfaitement dans ce moment, car je suis heureuse, dit Lozars. J'ai près de moi mes deux bienfaitrices.

— Oh ! moi, je ne suis qu'un second chapitre, un épilogue.

— Madame, reprit Lucienne, je ne puis assez vous dire non-seulement combien je vous suis reconnaissante de vos bontés pour ce pauvre malade, mais encore combien j'admire la merveilleuse habileté avec laquelle vous avez su tout renouveler, tout transformer autour de lui. Vous possédez vraiment une science aussi douce que pratique.

(A suivre.)

MARIE LACHÈSE.

Copié aux environs de Cholet :

1882

Ici on n'enterre que les morts qui vivent dans la commune.

voyé de Dieu — s'attaque aujourd'hui, non pas seulement au fragile pouvoir du khédivé qui semble régner au Caire, mais à la puissance même de l'empire britannique, vainqueur et maître de l'Egypte.

C'est au milieu de l'année 1884 que Mohamed-Ahmed prétend être appelé par Dieu à régénérer l'Islam, à relever la puissance des peuples musulmans, à combattre, à vaincre, à soumettre ou à exterminer les nations infidèles. Les temps sont favorables. Un homme est annoncé par les traditions du monde musulman, par ses écoles, par ses livres qui, vers l'époque où nous sommes, doit venir compléter et achever l'œuvre du Prophète de la Mecque. Mohamed-Ahmed fait savoir qu'il est cet homme prédestiné à tous ceux qu'il a connus dans les écoles musulmanes, à ceux qu'en Egypte, en Nubie, dans le Sennar et le Kordofan, il juge disposés à rétablir la foi des temps primitifs et à venger sur les infidèles, comme sur les musulmans qui pactisent avec eux, les injures qu'a souffertes l'Islam.

Le gouvernement égyptien, bientôt alarmé, veut s'emparer du Mahdi. Mais il s'enfuit dans le Kordofan où il excite une révolte et prêche la guerre contre le khédivé. Depuis ce temps, il soutient une lutte acharnée contre les troupes égyptiennes. Nous avons signalé sa marche en avant, ses victoires. Il vient d'écraser l'armée du général anglais Hicks-Pacha, dans les rangs de laquelle servaient et sont tombés un si grand nombre d'autres officiers de nationalité britannique.

Aujourd'hui, il est maître du Kordofan où il trouve ses meilleurs soldats et dont la capitale, El-Obéid, est devenue le centre de son autorité, — et des provinces conquises par l'Egypte, depuis les frontières de l'Abyssinie jusqu'à la grande ville de Khartoum. Entre le Nil et les côtes de la mer Rouge, entre Berber et Souakim, des insurrections ont éclaté en sa faveur et n'ont pu être réprimées : il en est de même le long de la mer, jusqu'à la hauteur de Djeddah. Khartoum semble ne pas devoir lui résister et le gouvernement égyptien se borne à chercher anxieusement par quelle voie la garnison de cette ville pourra battre en retraite.

Et maître de Khartoum, des routes qui, suivant le Nil, conduisent au Delta et à la Méditerranée, où s'arrêtera alors le Mahdi victorieux avec les hordes barbares qui le suivent ? Ira-t-il jusqu'à la capitale de l'Egypte, au Caire, et jusqu'au grand port égyptien, à Alexandrie ? A coup sûr, ce n'est pas l'armée égyptienne qui parviendra à l'en empêcher. Ce ne sont pas non plus les anathèmes de la célèbre école d'El-Azhar que le gouvernement égyptien a suscitées contre lui. Les lettrés peuvent le condamner ; mais les masses musulmanes croient à sa sainteté, à sa mission, à son triomphe.

Les victoires du Mahdi ne constituent pas, du reste, à cette heure, le seul péril des Etats du khédivé. Les Abyssins, franchissant leurs frontières, sont entrés sur le sol de l'Egypte : ils réclament un territoire qui leur permette de communiquer avec la mer, un port sur le golfe Arabique.

Entre les cent mille musulmans que le Mahdi entraîne, dit-on, après lui et les chrétiens de l'Abyssinie, les conseillers du khédivé paraissent être en proie à un véritable affolement. Les soldats égyptiens refusent de partir pour le sud ; ceux que l'on contraint à marcher désertent à la première occasion ; ceux que leurs chefs parviennent à conduire jusqu'à l'ennemi, à quelques exceptions près, se débloquent et s'enfuient terrifiés.

L'Anglais Baker-Pacha, envoyé pour former une armée à Souakim, est maintenant chargé de négocier avec les Abyssins : il leur offre, paraît-il, le port et le territoire de Massoub. Au Caire, on s'occupe de diminuer les traitements des employés ; Tewfik-Pacha écrit qu'il renonce au dixième de sa liste civile.

Est-ce bien avec ces expédients d'une naïve simplicité que l'on sauve un peuple ? Le khédivé renonce aussi, au nom de son héritier, à une portion de la liste civile de celui-ci : nous serions curieux de connaître cet héritier. Trois ministres offrent leur démission. Le bruit a couru que le khédivé songeait à abdiquer. Le gouvernement égyptien sollicite enfin l'envoi de nouvelles troupes anglaises, en menaçant, si elles ne viennent pas, d'appeler les Turcs et de leur abandonner la partie orientale du Soudan.

Que fera l'Angleterre ? Voilà la vraie ques-

tion du moment. Seul le gouvernement britannique semble pouvoir aujourd'hui ruiner l'insolente fortune du Mahdi et sauver l'Egypte.

Il existe en Angleterre un parti, représenté dans le cabinet, qui voudrait abandonner l'Egypte. Jamais l'orgueil britannique ne souffrira qu'une pareille humiliation lui soit infligée, — et l'orgueil d'un peuple est souvent le meilleur conseiller que puissent rencontrer ses intérêts. Les torys, les anciens wighs, — et avec eux, la masse de la nation — réclament, par presque tous les organes de la presse, d'une part, le resserrement des liens qui unissent l'Egypte à l'Angleterre, et, d'autre part, une défense résolue de l'Egypte contre les hordes qui la menacent.

Il faut préserver le canal de Suez, les communications du Royaume-Uni avec l'Inde britannique, maintenir les résultats de la campagne de 1882. Il faut multiplier le nombre et l'autorité des fonctionnaires anglais, peut-être remplacer par des Anglais les ministres du khédivé, créer une nouvelle armée égyptienne que commandent des officiers anglais, faire venir de l'Inde des régiments de cipayes et du Royaume-Uni des troupes européennes, défendre le pays, puis y rester et le gouverner. De là à l'annexion il n'y a pas loin. Parmi les journaux anglais, les uns la demandent formellement ; les autres se contenteraient du fait et ne prononcent pas le mot. De l'autre côté du détroit, d'ailleurs, le langage des partis ne diffère pas beaucoup quand se trouvent engagés dans une grave question les intérêts et l'honneur de la patrie.

Mais, se bornant à protéger l'Egypte ; — où elle est prête, nous disent les dépêches de Londres, à envoyer douze mille hommes. — l'Angleterre abandonnera-t-elle au Mahdi les territoires qu'il possède aujourd'hui et ceux qu'il va sans doute conquérir demain ? On peut croire que le gouvernement du Royaume-Uni reculera devant l'immense effort qu'il lui faudrait faire pour aller détruire au centre du Kordofan la puissance de son ennemi. L'Angleterre attendra sans doute, en préservant ce qu'il lui est nécessaire de garder des Etats égyptiens, que l'Empire éphémère du Mahdi, comme il arrive à la plupart de ces Etats improvisés de l'Orient, s'écroule au milieu des discordes des peuples qui le forment. Elles sauvegardera d'abord la route de ses possessions d'Asie. Elle songera ensuite — quand les événements le lui auront rendu facile — à pénétrer par les provinces où règne aujourd'hui le prétendu continuateur de Mahomet, vers les régions du centre de l'Afrique.

La révolte d'Arabi et de ses régiments a permis aux Anglais de débarquer sur le sol de l'Egypte et de s'y établir.

L'insurrection du Mahdi leur permettra probablement de s'y fortifier, de s'y affermir, en un mot d'annexer l'Egypte à l'Empire britannique.

(La France nouvelle.) EMILE COLLAS.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 10 janvier.

La réaction qui avait commencé hier n'a pas persisté, une reprise assez sensible y succède. Les rentes et les principales valeurs sont en progrès :

Le 3 0/0 reprend de 76.40 à 76.60 et 76.70 ; l'amortissable de 77.65 à 77.70 ; le 4 1/2 0/0 1883 de 106.65 à 106.75, 106.80, 106.92 ; dernier cours 106.90.

La Banque de France est à 5,140 et 5,160. Le Crédit Foncier est très-ferme, il reprend de 1,240 à 1,245 et 1,250.

Depuis le commencement de l'année, le conseil d'administration du Crédit Foncier a autorisé pour 9,068,000 fr. de nouveaux prêts dont 8,884,000 francs en prêts fonciers et 184,000 fr. en prêts communaux.

Le Suez s'est relevé de 1,970 à 1,990, 2,000 et 2,010. Il termine à 2,020.

La recette du transit pour la journée d'hier a été de 30,000 fr.

Nous rappelons que c'est dans son numéro du 18 janvier que le *Financier des Communes* doit encarter son grand Graphique sur les valeurs du Suez, qui coïncide avec la publication d'une Etude sur la situation faite à la Compagnie par les conventions de Londres.

Les renseignements les plus intéressants seront contenus dans ce Graphique, variation des cours des différents titres de la Compagnie depuis 1870, augmentation graduelle du transit, tonnage et nombre des navires ; en regard de chaque déviation importante des cours, une légende en explique les causes. Le procédé linéaire employé permet d'embrasser d'un seul coup d'œil les mouvements effectués. Ce travail est très-intéressant et nous croyons qu'il obtiendra un grand et légitime succès dans le monde financier et surtout parmi les porteurs du Suez. Les personnes qui ne sont pas abonnées au *Financier des Communes* et qui désireraient néan-

moins recevoir ce Graphique devront adresser leur demande accompagnée de la somme de 1 fr. au directeur de la Banque des Communes de France.

Chaque mois, d'autres graphiques seront publiés et auront pour objet les valeurs d'actualité.

Un semblable travail sera exécuté sur les rentes, les chemins et les établissements de crédit ; chaque valeur importante aura son tour.

L'Extérieure Espagnole est fermée à 55 7/8. Selon nos prévisions, l'Unité d'Egypte progressera à 340 et 343.12.

L'Italien 5 0/0 est à 90.95. Le reste du marché n'offre pas grand intérêt et est à la remorque du mouvement général.

Chronique militaire.

LA TENUE DE LA CAVALERIE.

Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« La décision du 18 décembre réglant la tenue de la cavalerie aurait gagné à être plus complète ; elle eût dû s'abstenir de renvoyer les intéressés à des circulaires antérieures, dont plusieurs sont tombées en désuétude. Cette observation s'adresse notamment pour la description du képi, que le mode de Saumur a enlaidi par l'exagération de son bandeau. La décision du 18 décembre dit : « Képi du modèle actuel » ; c'est facile à écrire, mais peu facile à constater pour la série d'officiers qui ont à ramener leurs subordonnés à l'usage d'une coiffure de dimensions réglementaires.

» Nous demandons que dans la description des tenues de l'artillerie, le 6^e Bureau de la 6^e Direction insère une description officielle du képi, avec la mention qu'elle sera applicable à toutes les armes.

» Pour se conformer aux habitudes de subtilités de l'intendance a le secret, le 6^e Bureau de la 5^e Direction a trouvé moyen de décider que seuls de toute l'armée les officiers de cuirassiers feront usage d'un képi orné de tresses plates en argent. Sur le képi des officiers de dragons, les grades seront indiqués, au contraire, par des *soutaches* en argent. Il paraît qu'on a découvert que les galons plats dits de marine qui sont sur les manches des tuniques de cuirassiers auraient juré avec des casquettes garnies de *soutaches* ! Ce rigorisme bureaucratique devrait s'effusquer à ce compte de voir en hiver des officiers d'infanterie et d'artillerie portant des képis à *soutaches* et des capotes à tresses plates absolument réglementaires sur ce vêtement. Nous engageons vivement tous les officiers de dragons et de cuirassiers, passant par avancement d'une arme dans l'autre, à saisir le ministre d'une demande d'indemnité pour changement de tenue ; ces demandes seront renvoyées au sous-secrétaire d'Etat qui pour ne pas plus charger le budget que la bourse des officiers, décidera tout simplement que les képis seront désormais ornés de *soutaches* ; la tresse plate en argent resterait l'apanage exclusif des fonctionnaires de l'intendance.

» On s'est plaint de tout temps de la tenue distincte du personnel de manège des Ecoles ; avec les képis volumineux, les pantalons bouffants, les tuniques étriquées des uns et les capotes traînantes et plissées des autres, on se demandait souvent si on avait affaire à des Hollandais ou à des militaires français. La décision du 18 décembre n'aurait pas dû se borner à donner le dolman aux instructeurs d'équitation ; il aurait fallu leur imposer pantalon, colotte et coiffure du modèle général : un simple nœud hongrois en *soutache* sur le bandeau bleu de ciel du képi eût suffi pour caractériser la spécialité. La perspective d'un ruineux changement de tenue continuera d'éloigner des cadres des instructeurs et sous-instructeurs de manège des hommes modestes qui compensent le manque de fortune personnelle par des qualités sérieuses.

» Nous avons à formuler une observation à propos de la coiffure de l'Ecole de cavalerie. Quand tout le monde est d'accord sur l'utilité du casque et sur la nécessité d'en doter toutes nos troupes à cheval, il est illogique de ne pas saisir l'occasion du changement de coiffure du personnel de Saumur pour lui donner le schako. Cette fantaisie n'aura pas d'autre avantage que d'imposer aux élèves une dépense de quarante francs ; avec un casque l'officier en aurait eu pour toute sa carrière ; avec un schako il en aura pour l'année. Les Bureaux de la guerre ont en vérité l'habitude de trancher les questions de tenue, comme si tous les officiers de cavalerie avaient vingt-cinq mille livres de rente ! »

La commission de l'armée a repoussé les projets de loi militaires présentés par le gouvernement et qui ont trait, on le sait, au recrutement, à l'armée d'Afrique et à l'armée coloniale. M. le baron Reille a été chargé de rédiger le rapport.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Beaucoup de journaux ont publié la note suivante en la déclarant officielle :

« L'Italie n'ayant point renouvelé son traité monétaire avec la France, ses pièces divisionnaires, dont la circulation a été tolérée jusqu'à présent dans le commerce, ne sont plus reçues dans les caisses publiques depuis le 1^{er} janvier.

» Les pièces papales sont également refusées aux guichets des caisses de l'administration. »

Peut-être serait-il bon que l'on fit savoir dans quel document ou recueil officiel cette note a paru pour la première fois. La nouvelle a une trop grande importance pour être donnée à la légère.

De plus, on ne voit pas bien la raison qui ferait repousser la monnaie italienne ou papale, si elle est de bon aloi, puisque présentement elle est au même titre que la monnaie française.

Jusqu'à preuve authentique et péremptoire, nous tenons la nouvelle pour inexacte.

Les conventions avec les Compagnies de chemins de fer sont maintenant toutes ratifiées par les actionnaires et devenues définitives.

CHAMPTOCEAUX. — Le 4 janvier, vers cinq heures du soir, le nommé Téphenne, Julien, carrier à Champtoceaux, versait de la poudre dans le trou d'une mine. Comme un obstacle empêchait la charge de descendre jusqu'au fond, il prit une barre de cuivre et foula la poudre. Mais celle-ci prit feu et la mine éclata au visage du malheureux ouvrier.

Téphenne fut rejeté en arrière et tomba à cinq mètres plus bas, au fond de la carrière.

Au bruit de la détonation, un autre ouvrier, le nommé Richard, accourut et trouva son camarade dans le plus pitoyable état. Le feu consumait ses vêtements, et il avait la figure toute noire de poudre et inondée de sang.

Richard éteignit promptement les flammes et releva la victime qui était complètement aveugle.

Le docteur France, de Champtoceaux, appelé auprès du blessé, a déclaré que Téphenne avait un œil complètement brûlé et que l'autre serait à peu près complètement perdu.

Voilà un pauvre diable incapable de travailler désormais. (J. de Maine-et-Loire.)

LOUDUN.

Plusieurs habitants de la commune de Saint-Jean-de-Sauve, accusés d'incendie volontaire, viennent d'être arrêtés et transférés à la maison d'arrêt, où ils attendront leur comparution devant la cour d'assises.

LES TROIS-MOUTIERS.

A l'occasion du jour de l'an, le bataillon scolaire de la colonie de Saint-Hilaire est venu faire une promenade militaire jusqu'aux Trois-Moutiers. La musique a joué un grand nombre de morceaux de son répertoire; ces enfants ont manœuvré avec une régularité et une précision qui ont fait l'admiration de toutes les personnes présentes. (Journal de la Vienne.)

SAINT-MAIXENT.

Un accident des plus fâcheux est venu attrister il y a quelques jours la ville de Saint-Maixent; on apprenait, en effet, vers cinq heures, la mort d'un ouvrier de l'usine à gaz, le nommé Martin, qui, appelé dans un sous-sol dépendant du gazomètre, pour une réparation urgente, s'était trouvé subitement asphyxié par un jet considérable de gaz faisant brusquement irruption près de lui. Un de ses camarades, moins engagé

dans cette cave, avait eu à peine le temps de s'échapper. Des secours rapidement organisés, malgré les difficultés et les dangers de l'opération, ont permis de ramener le malheureux ouvrier à la surface du sol; mais les soins les plus pressés n'ont pu lui rendre la vie.

L'infortuné Martin laisse une veuve et un enfant de six mois.

L'employé qui a si heureusement échappé à la mort se nomme aussi Martin.

PETITES NOUVELLES MUSICALES.

Dimanche prochain, le 489^e concert populaire de l'Association artistique d'Angers sera donné avec le concours de M. Emile Ratez, compositeur, qui dirigera l'exécution de son poème symphonique, *Légende*, lequel n'a pas encore été interprété.

Angers-Revue annonce une bonne nouvelle pour les abonnés des concerts. Voici ce que nous lisons dans ce journal :

« L'Association artistique fera exécuter le dimanche 27 janvier d'importants extraits de la *Jeanne d'Arc*, de M. Coquard.

» Parmi les interprètes qui viendront de Paris, nous pouvons déjà citer le nom de M^{me} Montalba, la grande cantatrice que nous avons entendue il y a deux ans, et qui vient d'obtenir à Bukarest, ces derniers mois, un succès colossal et sans précédent. »

Le Grand Théâtre d'Angers jouera prochainement un opéra inédit, *l'Épée du Roi*. Les paroles sont de M. Armand Silvestre, un poète distingué dont les vers harmonieux facilitent l'œuvre du compositeur.

Le *Patriote* dit que l'auteur de la musique, M. Coquard, était mercredi à Angers.

Sigurd, opéra en 4 actes et 9 tableaux, paroles de MM. Camille et Alfred Blau, musique de Ernest Reyer, a été représenté dimanche dernier au théâtre de la Monnaie, à Bruxelles, avec un très-grand succès. M. Alfred Blau est né à Blois, et fils de M. Théodore Blau, ancien horloger.

THÉÂTRE DE SAUMUR. — *Haydée*, l'opéra-comique d'Auber annoncé pour lundi prochain, n'a pas été joué à Saumur, croyons-nous, depuis le commencement de juillet 1870. Cet ouvrage a été représenté ici trois fois seulement depuis l'inauguration de notre scène.

Le dernier numéro d'*Angers-Revue* reproduit un extrait de l'article paru le 31 décembre dans *l'Echo Saumurois* et rendant compte du magnifique concert donné la semaine précédente, au théâtre de notre ville, par l'Association artistique d'Angers.

Cet extrait est publié sous la rubrique : « On lit dans le *Courrier de Saumur*. »

Nous n'avons pas l'habitude de revendiquer la paternité de nos chroniques; mais comme la feuille désignée n'a pas dit un seul mot de la solennité musicale du 27 décembre, nous croyons devoir signaler cette fois l'erreur, bien certainement involontaire, de notre sympathique confrère angevin.

Une Guérison de plus.

« Depuis plusieurs années, je souffrais de douleurs de l'estomac avec vomissements consécutifs, surtout après mes repas du soir. J'ai même eu quelques attaques de congestions cérébrales.

« Depuis deux mois que je fais usage des Pilules Suisses, je digère très-bien et j'ai même engraisé. Je suis donc heureux de vous autoriser à annoncer ma guérison.

« L'Abbé LEBOUZ, chapelain à l'hospice de Troarn (Calv.) »

M. HERTZOG, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

Pilules Suisses, 1 fr. 50 la boîte, envoi franco poste et dans les pharmacies. Exigez sur l'étiquette le timbre de l'Etat français, pour éviter les contrefaçons.

Faits divers.

La grève des ouvriers selliers des ateliers Godillot, à Bordeaux, est terminée. La direction des fournitures militaires a accepté le tarif réclamé par les ouvriers, et qui, égal à celui que reçoivent les ouvriers de Limoges, constitue une augmentation de 30 0/0 sur les prix anciens de Bordeaux.

Un nommé Demangeot, perruquier à Washington, devenu aveugle depuis un an, a inventé un appareil très-ingénieux pour permettre aux personnes affligées de cécité d'écrire des lignes droites et équidistantes. Cette machine, légère et d'un petit volume, est munie de deux règles espacées d'une largeur de trois pouces. L'opérateur, en faisant tourner une roue de la main gauche, fait mouvoir un ressort qui, à l'instant précis où le papier arrive à la place voulue, prévient par l'émission d'un son semblable au tic-tac d'une pendule. Les deux règles sont retenues à leurs places respectives et mises en communication entre elles et avec le ressort par deux bandes élastiques placées de chaque côté du pupitre et indiquant à la main où commence et finit chaque ligne.

Un modèle de l'invention est déposé au bureau des brevets à Washington.

Variétés.

Les étapes d'un chasseur d'Afrique

(N^o 1)

Je viens de passer quelques jours, avec un de mes bons amis, dans son petit château du Dauphiné. Chez la mère de mon camarade se trouvait une intime de la maîtresse de maison; elle était belle encore sous ses cheveux blancs, mais son front semblait courber sous le poids de la tristesse. Elle était toute vêtue de noir; ce noir était un deuil récent. Elle pleurait un fils, son enfant unique, un jeune sous-officier au 3^e chasseurs d'Afrique, qui venait d'être tué, par la foudre, en aidant, au fort d'une tempête, à carguer les voiles du navire qui le ramenait en congé.

Le brave soldat était tombé victime de son dévouement, en accomplissant un devoir qui n'était pas le sien et que seule lui avait dicté une nature vive et généreuse. Cruelle ironie du destin.

Et la malheureuse mère venait de recevoir, du capitaine même du vaisseau fatal, une longue lettre de son cher mort, lettre trouvée dans le dolman du pauvre foudroyé; c'était le Journal de ses Impressions durant une expédition de quinze jours sur la frontière de la Tunisie.

Sur mes instances, cette dame me confia le précieux manuscrit, dernier souvenir de son enfant. Cette lecture me charma et m'intéressa d'autant plus que je connais particulièrement ce pays, et que je sentais qu'un homme de cœur avait tracé ces lignes.

Le lendemain, en remerciant la pauvre mère des moments pleins d'intérêt qu'elle m'avait procurés par le prêt de sa chère relique, je lui demandai l'autorisation de publier ce journal, en l'assurant de n'y rien changer; on ne touche pas à l'œuvre d'un mort; mais en lui promettant, d'autre part, de ne pas livrer au public les passages tout intimes. Elle hésita un instant, puis céda devant mon insistance. Cette mère a le droit d'être fière de son chasseur d'Afrique. Peut-être, en son for intérieur, éprouvera-t-elle quelque consolation de voir son fils revivre dans ces pages toutes françaises.

DÉPART DE TEBESSA.

7 juillet 18...

« Mon peloton avait été désigné, la veille, par le colonel, pour une démonstration militaire dans le sud de la province de Constantine, le long de la frontière tunisienne. En Algérie, ces démonstrations sont utiles pour témoigner à l'Arabe que, s'il refusait de payer les impôts, il y a là des sabres qui sauraient le courber sous la loi du flic français.

Tous, nous nous éveillons, un franc sourire au visage, car le vrai soldat préfère la vie des camps à la monotonie de l'existence dans les murs de la caserne, et les chasseurs d'Afrique sont tous de vrais soldats. L'officier dernier donne ses ordres, le chasseur offre à sa monture la dernière pitance; et nous sortons de Tebessa, non sans jeter un regard derrière nous et sans consacrer une pensée à nos mères, car, enfin, qui sait si tous ceux qui partent reviendront.... Le destin nous fera peut-être rencontrer plus d'une pierre sur le chemin!

Il est quatre heures, le ciel est déjà d'un bleu de saphir; la journée promet d'être ma-

gnifique. Un spahi, du bureau arabe, servant de guide, marche en tête de notre colonne. Nous traversons plusieurs cols et défilés des plus pittoresques. Ici des arbres majestueux abritent sous leur large ramure d'autres arbres soutenant eux-mêmes des lianes et des arbrisseaux destinés à abriter, à leur tour, mille oiseaux aux langages différents. Là, suspendus au bord d'un profond ravin creusé par le torrent, apparaissent, semblables à des géants menaçants, des rochers aux formes fantastiques; arrachés au flanc de la montagne par quelque lointain cataclysme, ils attendent sur l'ouverture du gouffre qu'une nouvelle commotion souterraine les y précipite. Puis sont espacés sur les collines, comme de fraîches oasis, une foule de petits bosquets naturels d'où s'exhale la senteur enivrante et embaumée des fleurs champêtres qui s'entr'ouvrent pour ne rien perdre des baisers que leur prodigue le zéphyr.

Dans la plaine, on remarque les ruines d'une tour appartenant au système de défense romaine; au pied de cette tour reposent les mânes de croyants dans les âmes ont dû aller prendre place dans l'un des sept paradis que Mahomet promet à ses fidèles serviteurs. Sur ces tumulus, des pierres indiquent la tête et les pieds des morts. Ces ruines et ce champ de repos sont bien faits pour porter à la rêverie, aussi laissant flotter la bride sur le cou de mon cheval, je me reporte au passé où je revois ma folle et joyeuse enfance; je songe au présent où, livré à tous les caprices de l'esprit d'aventure, je me sens seul sur cette lointaine terre d'Afrique. Certes, la mélancolie s'emparerait de mon cœur si je n'entrevois, dans le vague d'un avenir semé de galons d'or, cette croix que j'espère prochaine et ces grosses épaulettes qui te rendront, ma bonne mère, si heureuse et si fière.... Nous passons près d'un arbre *féliche*; à ses branches pendent des lambeaux d'étoffe de diverses couleurs. C'est sous l'ombrage de ces sortes d'arbres que le marabout (prêtre musulman) invoque l'esprit du prophète : « Allah il Allah! Mahommed messaoud il Allah! » c'est-à-dire : « Dieu est Dieu et Mahomet est son prophète! » Un sentiment d'admiration frappe tout Européen à la vue de l'Arabe en prière. Trois fois par jour, un bon croyant se tourne vers La Mecque et égrène son chapelet; il accomplit ce devoir, tantôt accroupi, les bras croisés sur la poitrine, prosterné vers la terre; tantôt, semblable à un automate, élevant les bras en croix, faisant mille flexions du corps; et tout cela sans s'occuper des yeux étrangers qui le voient. Quelle leçon ces infidèles en prières ne donnent-ils pas à nous autres catholiques, qui, dans nos églises, ne faisons que tourner la tête ou donnons de si tristes exemples du respect humain ou de l'indifférence!

(A suivre.)

RAOUL BONNERY,
De la Société des Gens de Lettres

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

Lundi 14 janvier 1884,

REPRÉSENTATION DE

M^{lle} MARIE GARCIN

HAYDÉE

OU LE SECRET

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'AUBER.

Distribution :

Lorédan MM. G. Le Roy.
Malipieri Poitevin.
Andrea F. Constance.
Domenico Labranche.
Haydée M^{lles} Marie Garcin.
Rafaëla Gérard.

Officiers, Vénitiens, matelots et soldats, sénateurs de Venise, hommes et femmes du peuple.

Au 2^e acte :

LE NAVIRE

Décor nouveau du Grand Théâtre d'Angers.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COUANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CHEMISERIE SPECIALE

Sur mesure et confectionnée.

Chemises cretonne sans apprêt (sur mesure) façon très-soignée, devant, col et poignets en toile : 7,50 — 8,50 — 9,50 — 10,50 — 12 fr.

On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement conforme.

SARGET-GIRAULT

6, Rue d'Orléans

SAUMUR

Grand assortiment de Chemises toutes faites pour hommes et enfants — Bonneterie Française et Anglaise — Cravates de toutes formes — Foulards — Mouchoirs — Faux-Cols et Manchettes — Bretelles et Jarretières — Porte-monnaie — Boutons de manchettes et Tibis pour chemises.

CANTS CIVILS ET MILITAIRES

Spécialité de Parfumerie (marques garanties) vendue à prix réduits.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, 27, place de la Bilange.

A VENDRE

Par adjudication définitive,

Le dimanche 13 janvier 1884, à 1 heure après midi,

En l'étude de M^e BRAC, notaire,

LA MAISON

Sise à Saumur, rue Beaurepaire, 47 bis, et rue de la Marmaillette,

AVEC ÉCURIES ET REMISES

Mise à prix : 11,000 fr.

Appartenant aux époux GUIOCHEAU, loueurs de voitures.

S'adresser, sur les lieux, pour visiter.

Étude de M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

Maison et Jardin maraîcher

Contenant 50 ares 56 centiares,

A la Rompure, commune de Saumur,

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e BRAC,

Le dimanche 20 janvier 1884, à une heure.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

S'adresser à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE

DEUX

PETITES MAISONS

A Saumur, rue de la Croix-Verte,

ET

GRAND MAGASIN

A deux étages,

Près la gare d'Orléans.

S'adresser à M^e BRAC, notaire, 27, place de la Bilange.

Une FEMME veuve, âgée de 56 ans, demande une place comme cuisinière dans un petit ménage ou près d'une personne seule.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE:

1^{re} UNE MAISON, sise à Saumur, rue de la Visitation, n^o 10 ;

2^e Et UNE CAVE, avec PETIT JARDIN au-dessus, située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 7.

S'adresser à MM. MENIER et GENTIL-SAVATIER, propriétaires à Saumur, ou au notaire. (822)

Étude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le samedi 12 janvier 1884, à 1 h. après midi,

A Saumur, place de la Bilange,

De 150 BEAUX PIGEONS environ, Bien vivants.

On paiera comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (24)

A LOUER

Pour le 1^{er} octobre 1884,

MAISON

CAVES ET SERVITUDES

Propres au commerce de Vins,

A Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve PORROU, ou à M^e PINAULT, notaire à Saumur.

AVIS

L'Usine à Gaz de Saumur se charge de faire toutes installations et fournitures d'appareils d'éclairage et de chauffage par le gaz, moyennant une location mensuelle, variant de 0 fr. 25 à 2 fr., suivant l'importance des objets loués, non compris le compteur. (732)

A VENDRE

JUMENT ALEZANE, très-douce, 5 ans, 1 mètre 59, s'attèle seule et à deux.

Prix : 1,200 fr.

S'adresser à M^{me} la vicomtesse de CAQUERAY, à la Salle, Montreuil-Bellay.

CIDRE EXQUIS

(Garanti 230 litres, 15 francs).

MAUGET, propriétaire à Nozay (Loire-Inférieure). (714)

A VENDRE

Pour cause de changement de domicile de M. Gautier-Brière :

Un bon piano droit et labouret ;

Très-belle étagère ;

Machine à coudre, neuve ;

Deux armoires, — deux candélabres vrai bronze, — pendule, tableaux, gravures.

S'adresser chez M. CRUCHET-FALGOUR, au Pont-Fouchard. (12)

A VENDRE

UNE

VOITURE-PANIER

Presque neuve.

S'adresser à M^{me} ROUSSEAU, 7, rue des Bassos-Perrières. (7)

A LOUER

MAISON MEUBLÉE

Rue de la Montée-du-Fort, 17.

S'y adresser. (630)

A VENDRE

BONNE JUMENT de sang, 8 ans, se montant et s'attelant bien.

S'adresser à M. DUFOUR, rue du Puits-Tribouillet, 5, à Saumur.

CIDRES

De NORMANDIE et de BRETAGNE

Depuis 25 fr. la barrique.

S'adresser à M. René ROUSSEAU, rue Beaurepaire, 16, Saumur. (841)

MACHINES A COUDRE

De tous systèmes.

BOULITTE

ARMURIER

SAUMUR, Rue Saint-Jean, 45, SAUMUR.

L'EXCELSIOR

Nouvelle Machine à bobine circulaire au lieu de navette.

Cette machine est, par suite de ses mouvements doux, silencieux et rapides, qui sont dus à sa construction rotative, d'une simplicité et d'une durabilité extraordinaires.

C'est la meilleure de toutes les machines construites, jusqu'à ce jour, pour l'industrie et la famille.

La maison se charge de toutes les réparations.

LIBRAIRIE ABEL PILON SEUR

A. LE VASSEUR, SEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JANVIER 1884.

Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Coture préc ^{de}	Dernier cours.
3 %	76 40	76 75	Est	737 50	735	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	507	510
3 % amortissable	77 65	78	Paris-Lyon-Méditerranée	1247 50	1247 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	511	516	Est	950	949 75
4 1/2 %	106 90	106 60	Midi	1127 50	1135	— 1865, 4 %	518 75	519	Midi	354	354
4 1/2 % (nouveau)	106 75	106 95	Nord	1740	1752 50	— 1869, 3 %	405	405	Nord	360	360
Obligations du Trésor	510	510	Orléans	1275	1280	— 1871, 3 %	387 50	387	Orléans	255 75	255
Banque de France	5150	5180	Ouest	800	800	— 1875, 4 %	506 25	506 25	Ouest	355	354 75
Société Générale	485	485	Compagnie parisienne du Gaz	1410	1400	— 1876, 4 %	507	509	Paris-Lyon-Méditerranée	360	362
Comptoir d'escompte	935	945	Canal de Suez	1975	2015	Bons de liquid. Ville de Paris	522	520	Paris-Bourbonnais	264	258
Crédit Lyonnais	535	550	C. gén. Transatlantique	493 75	500	Obligations communales 1879	438	438 50	Canal de Suez	555	560
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1240	1255				Obligat. foncières 1879 3 %	434	434			
Crédit de France						Obligat. foncières 1883 3 %	336	335 75			
Crédit mobilier	353 75	358 75									

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)				Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Direct. soir	Direct. soir	Direct. soir					
3	55	express-poste		Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 30	7 55	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 03				
6	56	matin (s'arrête à la Possonnière)		Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 16	8 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46					
8	25	matin, omnibus-mixte		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13	Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54					
1	32	soir		Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28	Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35				
3	32	express																	
7	15	omnibus																	
10	36	omnibus (s'arrête à Ange-s)																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Minutes	Type	Arrivée	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Mixte soir				
3	26	direct-mixte, express-poste		Saumur (départ)	6 05	7 55		Thouars (départ)	8 56	3 50	7 58	2 49	9 33	12 10	6 10				
8	21	omnibus		Montreuil-Bellay	7 03	8 40		Brion-sur-Thouet	9 09	4 02	8 27	3 14	9 53	6 28	12 55				
9	37	express		Lernay	7 14	8 51		Lernay	9 18	4 10	9 23	4	10 47	6 55	1 28				
12	48	soir, omnibus-mixte		Brion-sur-Thouet	7 27	8 59		Montreuil-Bellay	9 45	4 27	9 55	4 25	11 17	8 01	2 27				
4	44			Thouars (arrivée)	7 46	9 16		Saumur (arrivée)	10 33	5 63	10 32	4 56	11 52	8 38	3 13				
7	4													10 12	9 10				
10	24	omnibus (s'ar. à Tours) express-poste												9 24	4 09				
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																			

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur,